

Tara YAHYA LISN – UMR 9015

Section 03 du Comité national de la recherche scientifique – Collège B2

Titulaire d'un DEA en informatique fondamentale et applications, j'ai poursuivi ma formation par une thèse consacrée aux réseaux sans fil et mobiles. Depuis 2009, j'exerce en tant que Maîtresse de conférences à l'Université Paris-Saclay, au sein du Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique (LISN).

Mes recherches s'articulent autour de l'allocation des ressources, de l'analyse des performances et de l'optimisation dans les réseaux sans fil. Elles se sont progressivement élargies à des domaines innovants tels que l'Internet tactile. Plus récemment, je me suis orientée vers l'étude des systèmes de communication pour drones, en lien avec des applications industrielles et sociétales. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche interdisciplinaire, croisant informatique, télécommunications et systèmes embarqués.

En parallèle de mes activités de recherche, j'ai accompagné de nombreux étudiants et doctorants dans leurs travaux, et j'ai pris part à divers comités scientifiques et relectures d'articles pour des revues spécialisées. J'ai assuré la responsabilité de l'équipe *Réseaux & Optimisation Combinatoire et Stochastique* (ROCS) pendant trois ans. Par ailleurs, je participe activement à la vie académique en tant que membre de la commission des Carrières Universitaires de Paris-Saclay de l'Université Paris-Saclay, engagée dans les questions liées aux carrières universitaires des enseignants chercheurs.

Les candidates et candidats SNESUP et SNCS de la section 03 s'engagent POUR :

La liberté scientifique dont jouissent les enseignants chercheurs est un atout essentiel pour répondre aux objectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Cette liberté, tout comme les combats pour la parité, la prise en compte du handicap et une recherche sociale éthique, ouverte et éco-responsable, sont au cœur de mon attachement au CNRS. Ces principes, et en particulier la liberté académique, sont régulièrement remis en cause sous couvert de restructurations : financement par projets de court terme, critères purement quantitatifs, concentration des moyens menant à une recherche à deux vitesses.

Le Comité National est une instance clé de notre institut, en termes de prospective et de dialogue avec la direction. Il garantit l'indépendance des chercheurs et leur liberté scientifique, dans toute la diversité disciplinaire. Son rôle d'évaluation par des pairs majoritairement élus, fondé sur la qualité scientifique, est central pour la recherche publique. Il doit être préservé et renforcé.

Dans ce contexte de mise en concurrence poussée par la LRU et la LPR, ma candidature au CoNRS vise à défendre un système de recherche libre, fort et indépendant, par une participation active à l'évaluation de la recherche. Avec mes collègues candidats SNESUP des collèges A2 (Abderrahim El Moataz, Rachid Outbib) et B2 (Moufida Maimour), pour lesquels je vous invite aussi à voter, je m'engage à diffuser l'information sur les activités de la section, accompagner les collègues en difficulté, veiller à une juste représentativité et écouter les points de vue avec bienveillance. Nous œuvrons collectivement, hors de toute logique catégorielle ou thématique, pour toutes celles et ceux qui font vivre notre recherche publique.

La proximité thématique entre les sections 02 et 03 encourage le développement d'outils communs. Avec nos collègues de la section 02, nous nous valoriserons les thématiques émergentes. La section 03 est rattachée secondairement à l'Institut « Ingénierie », porte les sciences informatiques aux interfaces des sciences physiques, biologiques, environnementales et sociétales. Nous renforcerons les liens inter-sections pour assurer nos missions d'évaluation et d'analyse de la conjoncture.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège B2 de la section 03

Moufida MAIMOUR, LISN UMR 9015

Déclaration de candidature des candidat-es soutenu-es par le SNESUP et le SNCS

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.



OTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

